

سُورَةُ الْمَعْرِجِ مُكَبَّرَةٌ

70. AL MA'ARIDJ

(Les Voies d'Ascension)

(Sourate mecquoise, 44 versets, 2 sections)

SECTION: 1

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux,
le Très Miséricordieux.

1. Un questionneur a réclamé un châtiment inéluctable
2. pour les incrédules. Nul ne pourra le repousser.
3. Il vient d'Allah, le Maître des voies d'ascension.
4. Les Anges et l'Esprit montent vers Lui en un jour dont la durée est de cinquante mille ans.

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
سَأَلَ سَاءِلٍ بِعَذَابٍ وَاقِعٍ

لِلَّهِ كُفَّارٌ لَيْسَ لَهُ دَافِعٌ
مِنَ اللَّهِ ذِي الْمَعَارِجِ

تَعْرُجُ الْمَلَكَةُ وَالرُّوحُ إِلَيْهِ فِي يَوْمٍ كَانَ
مُقْدَارُهُ خَمْسِينَ أَلْفَ سَنَةٍ

3. Des voies d'ascension : c'est-à-dire les cieux vers lesquels les anges s'élèvent et emportent, entre autres, les âmes défunteres des croyants, les prières et les actes vertueux.

4. Note : c'est l'une des sourates du Coran qui établit que l'expérience du temps et de son passage vécue par les hommes, fausse et limite la pensée. Il faut se rendre à l'évidence que le fait d'effacer la notion particulière du temps, gravée dans les gênes, constitue un véritable casse-tête. Les anges qui exécutent les commandements d'Allah ﷺ ont a priori une impression du temps tout à fait différente pour ce qui est de son impact sur les êtres humains et dans l'Univers. Le Coran fait valoir à plusieurs reprises que si nous levons notre regard terrestre (comme les savants ont tenté de le faire), nous remarquerons que le temps coule selon différents sabliers dépendant de la latitude sous laquelle se trouve l'observateur. Le Coran identifie trois vitesses distinctes du temps dont celle ici mentionnée représente la plus rapide. Eu égard à l'intérêt que pourrait revêtir ce sujet pour les lecteurs, les lignes suivantes exposent l'optique dans laquelle le Coran voit les variations du temps. Il faut tout d'abord noter qu'aujourd'hui, le temps n'existe pas, il coexiste uniquement, dans toutes ses variations,

avec Sa création et Ses créatures et dont la plus lente rythme la vie quotidienne – sur le plan individuel ou de l'histoire humaine – les deux étant liés à l'impression qu'en ont les êtres humains. Dans l'alternance de la nuit et du jour, l'être a le loisir de capter une multitude de perceptions et d'enregistrer de nombreux faits. La vie constitue un entrepôt de détails abondants. Toutefois, cette variété et ce daltonisme ne sont pas gratuits. Les menus détails de la vie absorbent l'homme à tel point que celui-ci est incapable de prendre du recul pour jauger du regard un panorama plus vaste. Quelle est la raison de son existence ici-bas et quelle est sa destination ? Surtout, quelle est la dimension morale ? Est-il obligé de vivre en accord avec des règles qu'il se prescrit à lui-même en les pêchant ça et là dans le fleuve de son existence ? Ou bien y a-t-il un Etre Qui l'a créé ainsi que le monde au sein duquel il vit et décrété pour lui un code de conduite et de foi – à vrai dire un stage de formation – afin de l'appréter pour une vie meilleure et éternelle dans l'Au-delà ? C'est là la teneur du message coranique : ouvrir une piste de réflexion en direction de la foi et aiguiser la perception pour transcender ce monde matériel sur le déclin et enchaîné par le temps. La déclaration coranique finale relative au temps humain est encodée dans la sourate 103, l'une des plus courtes et tout à fait pertinente : « Par le temps ! L'homme est certes en perdition, à l'exception de ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres et s'encouragent mutuellement à la Vérité et s'encouragent à la patience ».

La grande majorité des hommes sont empêtrés dans leur monde de sensualité que règle le temps. Ils sont le reflet de la vision qu'une fourmi a de son environnement. La vue de celle-ci ne porte que sur un rayon limité dans lequel elle voit distinctement les objets tandis que ce qui demeure hors de son champ de vision tient du mystère. Comme atteinte de myopie, elle ne voit pas les alentours au sein desquels elle se déplace et est incapable d'appréhender la dimension au-dessus d'elle. Ainsi sont les hommes pour la plupart. Cette vision bornée localise également la notion de l'histoire humaine. Le Coran fait clairement ressortir qu'un principe moral régule le processus de l'histoire selon lequel les peuples plongés dans le luxe et la dépravation finissent par être anéantis. Il revient du reste à l'homme de ne pas escompter le scénario de l'histoire cadrer avec sa théorie simpliste de cause à effet. A titre d'exemple, le croyant est convaincu que des communautés sont définitivement perdues, aussi pourquoi ne sont-elles pas détruites ?

Le Coran mentionne la perplexité continue des croyants devant les nations incrédules qui parcourrent la terre en faisant la roue, dominatrices, prospères et selon toute apparence à l'abri d'une rétribution divine. L'époque du Prophète ﷺ (ainsi que les générations postérieures) ne manquait pas d'incrédules qui le défiaient en lui demandant d'appeler sur eux le châtiment dont il parlait tant. Le Coran explique aux incrédules moqueurs comme aux Musulmans découragés qu'il est accordé à ceux qui rejettent l'appel d'Allah ﷺ, de prendre du bon temps jusqu'à un terme fixé. Toujours est-il qu'Allah ﷺ seul connaît quand aura lieu ce jugement et qu'aucun être ne peut prédire. Par conséquent, le verset 47 de la sourate 21 instruit que mille ans d'après le compte des hommes équivalent à un jour auprès d'Allah ﷺ. Autrement dit, le châtiment des peuples corrompus est imminent quoique selon un calcul différent des humains. Il convient donc de méditer sur le sort des peuples précédents et de rester assuré que lorsque le terme fixé par Allah ﷺ arrive à échéance, le fléau s'abattra sur chaque communauté dépravée.

Le jour des comptes d'Allah ﷺ mentionné à la sourate 21 au verset 47 n'a bien sûr aucun rapport avec la durée terrestre de vingt-quatre heures. Ce n'est qu'un symbolisme véhiculant une vérité antinomique en cela que l'entendement humain est lié au temps alors que les décrets d'Allah ﷺ ne le sont point. A cet égard, deux récits coraniques concourent à jeter la lumière sur l'écoulement du temps en dehors de la dimension humaine. L'un se rapporte à l'histoire de l'homme (2 : 259) qui, passant près d'une cité en ruine, s'interrogea si Allah ﷺ pouvait la restaurer. Il est donc plongé miraculeusement dans un sommeil léthargique et s'éveille tel quel cent ans plus tard en ayant l'impression de s'être endormi seulement quelques heures. On lui dit de regarder sa nourriture et sa boisson intactes et inaltérées par le passage du temps puis son âne qui est mort il y a longtemps et réduit à une carcasse.

5. Supporte donc avec une noble patience.

6. Ils pensent qu'il (le châtiment) est loin

7. alors que Nous le voyons tout proche.

8. Le Jour où le ciel sera comme du métal en fusion

فَاصْبِرْ صَبْرًا جَمِيلًا ⑤

إِنَّهُمْ يَرَوْنَهُ بَعِيدًا ⑥

وَنَرَاهُ قَرِيبًا ⑦

يَوْمَ تَكُونُ السَّمَاوَاتُ كَالْمُهْلِل ⑧

Entre-temps, cent ans se sont écoulés sur le monde autour de lui tandis que pour lui et sa nourriture, le temps s'était arrêté. Et afin de parfaire son instruction, Allah ﷺ revêt de chair les os de l'âne et lui présente l'animal vivant inversant ainsi la marche du temps. Ce fut une réponse stupéfiante à sa question démontrant la banalité pour Allah ﷺ de restaurer la cité avec ses habitations et de ressusciter ses habitants. Et dès lors que la Trompette retentira, chaque homme et femme ayant vécu sera reconstitué et ressuscité instantanément à l'instar de l'animal de cette histoire. (Voir verset 43 de cette sourate).

Le second récit porte sur des jeunes gens endormis dans une grotte (sourate 18) et qui sont maintenus vivants et conservent leur jeunesse pendant trois cents ans. Dans les deux cas, les personnes en question existent pour de longues périodes dans le temps humain sans pour autant en subir l'effet. Lorsque l'homme figurant au premier récit et les dormeurs de la grotte s'éveillent et sont interrogés sur la durée de leur sommeil, ils répondent : « Un jour ou une partie d'un jour », traduisant ainsi qu'en ce qui les concerne, le temps s'est arrêté. (2 : 259 ; 18 : 20).

Pour conclure, le Coran révèle que dans l'Au-delà, les incrédules seront questionnés sur le nombre d'années qu'ils auront vécu sur terre. Doués dès lors d'une vision aiguë, ils percevront comme un rêve fuyant les années vécues sur terre, gaspillant avec surabondance leur parcelle de vie. Ils répondront alors : « Nous y sommes restés un jour ou une partie d'un jour ». Puis prenant subitement conscience de l'erreur monumentale de leur jugement durant leurs vies antérieures, ils ajouteront en tout humilité : « Interroge donc ceux qui ont tenu les comptes ». (23 : 112-113).

Dans le verset Al Ma'aridj en question, une note cosmique est ici apportée à savoir les sphères supérieures des cieux auxquelles les émissaires d'Allah ﷺ les plus éminents aspirent. Ces contrées se situent d'ailleurs au-delà de l'entendement humain et du cadre de la temporalité. Aussi un « jour de là-bas » est-il comparé à cinquante mille ans du temps prosaïque qui est familier au genre humain. Là encore, cette comparaison attire l'attention sur le fait que pour saisir les arcanes de la providence divine et développer une sensibilité à la dimension spirituelle, il revient au croyant d'affiner sa perception afin de soulever le coin du voile du temps qui enveloppe sa vie et limite son âme au domaine séculier.

21. Et rechigne quand le bonheur le touche : ce thème a été abordé à plusieurs reprises auparavant avec des nuances, voir à titre d'exemple 11 : 9-10.

34. Et ceux qui sont réguliers dans leurs prières : cette liste des qualités du bon croyant commence et finit avec à-propos par l'accomplissement de la prière obligatoire. Celui qui est gratifié de la foi et assidu à la prière, ne pleurniche pas lorsque le malheur (comme le mentionne le verset précédent) le touche mais fait preuve de force d'âme. De surcroît, il ne se montre pas avare ni de mauvaise grâce dans la prospérité mais dépense avec générosité dans la voie d'Allah ﷺ.

9. et les montagnes comme des flocons de laine
10. et où nul ami dévoué ne s'enquerra de son ami
11. tandis qu'ils se verront l'un l'autre. Le criminel aimerait pouvoir se racheter du châtiment de ce Jour en livrant ses enfants,
12. son épouse, son frère,
13. son clan qui lui offrait asile
14. et tout ce qui est sur la terre pour être sauvé.
15. Mais non ! ... Voici le Feu de l'Enfer
16. qui arrache les peaux.
17. Il appellera celui tournait le dos et s'en allait,
18. amassait et thésaurisait.
19. L'homme a été créé instable
20. agité lorsque le malheur l'atteint
21. et rechignant quand le bonheur le touche
22. à l'exception de ceux qui prient,
23. qui sont assidus à leurs prières
24. et sur les biens desquels un droit reconnu obligatoire est prélevé

وَتَكُونُ الْجِبَالُ كَالْعُهْنِ ①
 وَلَا يَسْلُ حَمِيمٌ حَمِيمًا ②
 يُبَصِّرُونَهُمْ بَوْدَ الْمُجْرِمُ لَوْ يَفْتَدِي مِنْ
 عَذَابِ يَوْمٍ مَّيِّذٍ بَيْنَ يَدَيْهِ ③
 وَصَاحِبَتِهِ وَأَخْيَهُ ④
 وَفَصِيلَتِهِ الَّتِي تَغْوِيَهُ ⑤
 وَمَنْ فِي الْأَرْضِ جَمِيعًا تُمَرِّي نِجِيَهُ ⑥
 كَلَّا إِنَّهَا الظِّي ⑦
 نَرَاعَةً لِلشَّوَّى ⑧
 تَدْعُوا مَنْ أَدْبَرَ وَتَوَلَّ ⑨
 وَجْهَ فَأَوْعَى ⑩
 إِنَّ الْإِنْسَانَ حُلْقَ هَلْوَعًا ⑪
 إِذَا مَسَهُ الشَّرْجُزُ وَعًا ⑫
 وَإِذَا مَسَهُ الْخَيْرُ مِنْ عَا ⑬
 إِلَّا الْمُصْلِّينَ ⑭
 الَّذِينَ هُمْ عَلَى صَلَاتِهِمْ دَآءِمُونَ ⑮
 وَالَّذِينَ فِي أَمْوَالِهِمْ حَقٌّ مَّعْلُومٌ ⑯

36, 41. Qu'ont donc les incrédules ... : les incrédules, véhéments quant à leur refus de la Résurrection, disaient d'un ton moqueur au Prophète ﷺ qu'ils aspiraient, eux aussi, à entrer

25. pour le mendiant et le destitué.
26. Et ceux qui déclarent véridique le Jour de la Résurrection
27. et ceux qui craignent le châtiment de leur Seigneur
28. car il n'y a vraiment aucune assurance contre le châtiment de leur Seigneur.
29. Et ceux qui demeurent chastes
30. et n'ont de rapports qu'avec leurs épouses ou les esclaves qu'ils possèdent - ils ne sont pas blâmables -
31. tandis que ceux qui convoitent les autres sont des transgresseurs ;
32. et qui gardent les dépôts qui leurs sont confiés et respectent leurs engagements
33. et témoignent fidèlement
34. et ceux qui sont réguliers dans leurs prières.

35. Voilà ceux qui seront honorés dans les Jardins.

SECTION 2:

36. Qu'ont donc les incrédules à se précipiter vers toi
37. venant de droite et de gauche par groupes ?
38. Chacun d'eux voudrait-il qu'on le laisse entrer dans le Jardins du Délice ?

لِلْسَّابِلِ وَالْمَحْرُومِ^{٢٥}
وَالَّذِينَ يُصَدِّقُونَ بِيَوْمِ الدِّينِ^{٢٦}
وَالَّذِينَ هُمْ مِنْ عَذَابٍ رَّبِّهِمْ مُّشْفِقُونَ^{٢٧}
إِنَّ عَذَابَ رَّبِّهِمْ عَيْرَمَوْنٍ^{٢٨}
وَالَّذِينَ هُمْ لِفُرُوجٍ جِهَنَّمُ حَفْظُونَ^{٢٩}
إِلَّا عَلَى آزْوَاجِهِمْ أَوْ مَا مَلَكُتُ آيْمَانُهُمْ
فِإِنَّهُمْ غَيْرُ مُؤْمِنِينَ^{٣٠}
فَمَنِ ابْتَغَى وَرَاءَ ذَلِكَ فَأُولَئِكَ هُمُ الْعَدُوُنَ^{٣١}
وَالَّذِينَ هُمْ لَا مِنِّهِمْ وَعَهْدُهُمْ رُعُونَ^{٣٢}
وَالَّذِينَ هُمْ يَشَهِّدُونَ لِتَّهْمَمْ قَلِيلُونَ^{٣٣}
وَالَّذِينَ هُمْ عَلَى صَالَاتِهِمْ يُحَافِظُونَ^{٣٤}
أُولَئِكَ فِي جَنَّتٍ مُّكَرَّمُونَ^{٣٥}
فَمَالِ الَّذِينَ كَفَرُوا أَقْبَلُوكَ مُهْطِعِينَ^{٣٦}
عِنِ الْيَمِينِ وَعِنِ الشِّمَاءِ عِنِينَ^{٣٧}
أَيْطَمَعُ كُلُّ امْرَىءٍ مِّنْهُمْ أَنْ يَدْخُلَ
جَنَّةَ نَعِيمٍ^{٣٨}

dans le Jardin de la Félicité qu'il avait promis à ses fidèles. Le verset leur reproche que le sujet s'avère d'une nature trop sérieuse pour en faire un objet de risée. Ne se rendent-ils donc pas compte qu'Allah جل جلاله, Qui les a créés d'une goutte de sperme, a le pouvoir de ressusciter le mort ou de les anéantir et

39. Mais non ! Nous les avons créés de ce qu'ils savent.

40. Non ! Je jure par le Seigneur des Levants et des Couchants que Nous sommes capables

41. de les remplacer par de meilleurs qu'eux et nul ne peut Nous en empêcher.

42. Laisse-les donc ergoter et s'amuser jusqu'au moment où ils rencontreront le Jour qui leur a été promis,

43. le Jour où ils sortiront des tombeaux rapides comme s'ils couraient vers des pierres dressées,

44. les yeux baissés et couverts d'humiliation. Voilà le Jour qui leur a été promis.

كَلَّا إِنَّا خَلَقْنَاهُم مِّمَّا يَعْلَمُونَ^{١٩١}
 فَلَا أُقْسِمُ بِرِّ الْمَشْرِقِ وَالْمَغْرِبِ إِنَّا قَدْ رَوَنَ^{١٩٢}
 عَلَىٰ أَنْ تَبْدِلَ خَيْرَ أَنْتُمْ وَمَا حَنَّ بِمَسْبُوقَيْنَ^{١٩٣}
 فَذَرْهُمْ يَخُوضُوا وَيَعْبُوا حَتَّىٰ يُلْقَوُا يَوْمَهُمْ
 الَّذِي يُوعَدُونَ^{١٩٤}
 يَوْمَ يَخْرُجُونَ مِنَ الْجَدَاثِ سَرَّاً كَمَا نَهَمُ إِلَىٰ
 نُصُبٍ يَوْقُضُونَ^{١٩٥}
 خَائِشَةً أَبْصَارُهُمْ تَرْهَقُهُمْ ذَلَّةٌ ذَلِكَ الْيَوْمُ
 الَّذِي كَانُوا يَوْقَدُونَ^{١٩٦}

de créer d'autres à leur place, leur étant de loin supérieurs sur le plan de la loyauté et de la soumission en tant que serviteurs d'Allah ﷺ. Son châtiment saisira sûrement les incrédules dans la vie présente ou dans l'Au-delà.

40. Le Seigneur des Levants et des Couchants : il s'agit de l'alternance de la succession de la nuit et du jour ainsi que des saisons que ponctue le point du lever et du coucher du soleil tout au long de l'année et qui constitue le terme d'une organisation admirablement synchronisée qui dénote la maîtrise parfaite d'Allah ﷺ sur la Création. Ceux qui nient ou doutent de la Résurrection sont manifestement aveugles aux miracles de la création qui authentifient sous leurs yeux la signature de son Auteur.